

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MARDI 13 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le treize mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie (*pouvoir d'E. NOUVELLET*) – RETIF Jean-Philippe – BOIREAU Christophe - RICHEL Marie-Christine – LEBEAUPIN Christophe - POIRIER Jean-Marc - DE BRITO Maria-Rosa - PLANCHENAULT Florence – HERVE Véronique - LAMBERT Philippe - GUION José - DANGUY Dominique - SAINT-JEAN Stéphanie.

EXCUSES : MM. NOUVELLET Elisabeth (*pouvoir à M. SEYEUX*).- RAIMBAULT Fabrice.

ABSENT : /

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Madame Cécile LEHEC, Trésorier de Longué-Jumelles, présente les différents budgets.

❶ VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 DU TRESORIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, déclare que le COMPTE de GESTION du Budget de la Commune, pour l'exercice 2017 dressés par Mme LEHEC, Trésorier, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

❷ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Mme SEYEUX ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Le CONSEIL MUNICIPAL de BLOU, après en avoir délibéré et par 11 voix pour et une voix contre (J. GUION), a voté et arrêté les résultats définitifs du COMPTE ADMINISTRATIF 2017 du budget de la Commune qui présente les résultats suivants :

↳ SECTION de FONCTIONNEMENT

⇒ Recettes	648 014.20€
⇒ Dépenses	482 325.89 €
⇒ Excédent N-1 reporté	302 145.06 €
⇒ Solde 2017 avant affectation	467 833.37 €

↳ SECTION d'INVESTISSEMENT

⇒ Recettes	139 215.79 €
⇒ Dépenses	121 127.15 €
⇒ Déficit N-1 reporté	-10 175.26€
⇒ Solde 2017	7 913.38€

AFFECTATION 0.00 €

❸ VOTE DU BUDGET 2018 COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 12 voix pour et 2 voix contre (J. GUION, D. DANGUY) vote le Budget 2018 de la COMMUNE qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

⇒ <u>Section de Fonctionnement</u>	1 060 000 €
⇒ <u>Section d'Investissement</u>	315 000 €
TOTAL	1 375 000 €

❹ VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas augmenter les taux des taxes d'impositions en 2018 qui sont fixés à :

→ Taxe d'Habitation	12.12 %
→ Taxe Foncière Bâti	18.19 %
→ Taxe Foncière Non Bâti	35.27 %

José GUION souhaiterait que ces taux soient votés avant la préparation du budget.

⑤ MODIFICATION ARTICLE BUDGETAIRE

45832,39€ imputés sur la ligne budgétaire 21531 passe sur la ligne budgétaire 21538 afin de régulariser l'inventaire communal (14 voix pour).

⑥ GARDERIE PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de maintenir l'attribution d'une aide d'un euro par heure de garderie pour aider les familles de BLOU dont les enfants fréquentent la garderie périscolaire.

⑥ CERCLE DE L'ESPERANCE

Le Cercle de l'Espérance demande à la commune la possibilité de réaliser des travaux d'acoustique dans le jeu de boules de fort afin d'atténuer le bruit. Un devis a été établi par une société spécialisée dans ces travaux et s'élève à 12705.83 €. La société demande à la commune de faire une avance de trésorerie et s'engage à la rembourser. Les modalités financières seront définies ultérieurement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord.

⑦ BATIMENT ANCIEN COMMERCE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 12 voix pour, une voix contre (D. DANGUY) et 1 abstention (F. PLANCHENAUT), décide de mettre en vente l'ancien commerce « la Renaissance » puisqu'aucune proposition de reprise n'a été faite. Une estimation va être demandée auprès des Services des Domaines et ensuite à une agence immobilière.

⑧ ECOLE

Il a été demandé un pare-ballon dans la cour de l'école. Le devis s'élevant à 3700€, le Conseil ne donne pas suite.

⑨ TRAVAUX

- Un devis va être demandé par l'aménagement paysagé route de Neuillé.
- Des chapeaux vont être mis pour finir le mur jusqu'au porche place de la mairie. Un devis va être demandé à M. CUREAU pour refaire la partie de mur entre le monument aux morts et chez Mme LAUSSEL.
- Voir pour la pelouse au lotissement la Clé des Champs et l'enrobé abîmé route de Vernantes.
- Chemin du boulevard : le Conseil Municipal donne son accord pour lancer une étude pour l'aménagement de la rue (voirie, trottoir du côté gauche et évacuation des eaux pluviales).

10 QUESTIONS DIVERSES

⇒ Comité des Fêtes : remerciement du Comité des Fêtes pour les travaux effectués par la Commune dans leur local. Trail : cette année le trail a connu un énorme succès avec la participation de 400 coureurs dont 18 Blosiens. Il sera reconduit le 23 février 2019.

⇒ USB Football : concours de carte le 24 mars 2018. Prévoir de regarnir la pelouse en fin de saison.

⇒ Nettoyage de la Commune : il a été effectué le samedi 9 mars. Il est dommage que si peu de monde se sente concerné.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.